

- Charte de bonne conduite des nouveaux résidents
- Fiche « identité »
- Photocopie de la carte d'identité et du livret de famille
- Jugement de tutelle ou curatelle
- Attestation du règlement de fonctionnement à nous retourner signer
- Carte vitale + attestation obligatoire (CPAM, MSA, autres)
- Carte de la mutuelle (si mutualiste)
- Fiche vestiaire
- Contrat de séjour à retourner complété, paraphé et signé
- Demande de prélèvement remplie et signée ainsi qu'un RIB
- Attestation de résidence remplie
- Chèque de caution (voir le contrat de séjour)
- Dernier avis d'imposition ou de non-imposition
- Notification d'attribution d'allocation logement
- Notification de pension retraite/vieillesse/invalidité
- Prescriptions Médicales :
 - Ordonnance pour le Traitement
 - Ordonnance pour les séances de kiné (si vous en avez besoin).
- Notification de prise en charge ALD.
- Eventuellement, les volontés du résident sous pli cacheté.
- Fiche administrative « en cas de décès » (obligatoire) et/ou Contrat obsèques
- Informations médicales et intervenants extérieurs

NB : ne pas tenir compte des documents barrés, ils nous ont déjà été transmis